

# Lecer

LA PLUS IMPORTANTE FIRME DE SONDAGES, D'ÉTUDES DE MARCHÉ ET D'ANALYTIQUE À PROPRIÉTÉ CANADIENNE

ONTRÉAL • QUÉB

TORONTO

WINNIPE

EDMONTO

CALGAR

VANCOUVER • PHILA

PHILADELPHIE

#### Méthodologie





Sondage en ligne.



800 Québécoises âgées de 18 à 54 ans (inclusivement), dont 162 anglophones et 638 francophones qui ont pris part aux sondages.



La collecte des données s'est déroulée entre le 16 et le 21 juillet 2021 à partir du panel en ligne de Léger.



Aucune marge d'erreur ne peut être associée à un échantillon non probabiliste (c.-à-d. tiré d'un panel en ligne comme celui-ci).

Toutefois, aux fins de comparaison, un échantillon probabiliste de 800 répondants répondants aurait une marge d'erreur de ±3,5 %, 19 fois sur 20.

#### Le panel en ligne de Léger

Le panel en ligne de Léger compte environ 400 000 membres à l'échelle du Canada et jouit d'un taux de rétention de 90 %. L'aggrégateur de sondages 338Canada.com gave a décerné à Léger la meilleure note parmi toutes les sociétés de sondage au Canada pour l'exactitude de ses études. (Voir https://338canada.com/pollster-ratings.htm.)

#### Assurance qualité

C'est par la mise en place de mesures très rigoureuses de contrôle de la qualité que Léger maintient les normes de haute qualité pour lesquelles l'entreprise est reconnue. À cet effet, notons que la performance de Léger en matière de collecte et de stockage des données dépasse même les normes établies par WAPOR, l'Association mondiale pour la recherche sur l'opinion publique. Ces mesures de contrôle sont systématiquement appliquées à chaque étape de tout projet, de la collecte au traitement des données et à l'analyse. Notre objectif est de répondre aux besoins de nos clients avec honnêteté, intégrité et la plus stricte confidentialité.

#### Principaux constats



#### LES FEMMES QUÉBÉCOISES SONT DANS LE CAMP DE « MON CORPS, MON CHOIX »!

• La quasi-totalité (99 %) des Québécoises âgées de 18 à 54 ans sont d'accord avec l'énoncé suivant : « Les femmes ont le droit de faire leurs propres choix lorsqu'il s'agit de leur propre corps », et en fait, 95 % sont tout à fait d'accord avec cet énoncé.

### AVANT AUJOURD'HUI, 61 % D'ENTRE ELLES <u>NE SAVAIENT PAS QU'IL EXISTAIT UNE OPTION NON CHIRURGICALE SOUS FORME DE PILULE POUR CELLES QUI VOULAIENT AVORTER, MAIS ELLES SONT TOUT À FAIT D'ACCORD POUR DIRE QU'ELLES VOUDRAIENT CETTE OPTION SI ELLE LEUR ÉTAIT OFFERTE.</u>

- Alors que 36 % des Québécoises disent qu'elles savaient qu'il existe une option non chirurgicale sous forme de pilule approuvée par Santé Canada pour l'avortement et entièrement couverte par le Régime d'assurance-maladie du Québec (RAMQ), beaucoup plus (61 %) disent qu'elles n'étaient pas au courant de cette option.
- Près de la moitié (48 %) savaient qu'il y avait une différence entre la pilule du lendemain et la pilule abortive.
- 44 % disent que si elles étaient confrontées à une situation où elles voulaient ou devaient avorter, elles préféreraient l'option d'une pilule qu'elles pourraient prendre à la maison, soit environ deux fois plus que celles qui préféreraient une procédure chirurgicale effectuée dans un hôpital ou une clinique d'avortement (23 %).

#### PRESQUE TOUTES SONT D'ACCORD POUR DIRE QUE LES FEMMES DU QUÉBEC DEVRAIENT AVOIR LES MÊMES CHOIX ET ACCÈS À L'AVORTEMENT NON-CHIRURGICAL QUE LES AUTRES FEMMES CANADIENNES.

- Plus de neuf Québécoises sur dix sont d'accord pour dire que les femmes du Québec devraient avoir le même accès à un avortement non chirurgical que les femmes des autres régions du Canada. Étant donné que la pilule abortive est approuvée par Santé Canada et que son coût est entièrement couvert, les femmes qui ont besoin ou qui veulent avoir accès à un avortement non chirurgical (médical) devraient pouvoir choisir la meilleure option pour elles, et en fait, huit sur dix sont tout à fait d'accord.
- Par ailleurs, 89 % des femmes disent que si elles avaient besoin d'un avortement, elles voudraient pouvoir choisir entre la pilule abortive qu'elles peuvent prendre à la maison et une intervention chirurgicale pratiquée dans un hôpital ou une clinique d'avortement, et 68 % disent que toutes les Québécoises ont ces choix.

#### Principaux constats (suite)



LES QUÉBÉCOISES FONT CONFIANCE À LEUR MÉDECIN POUR LEUR DONNER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES, SONT À L'AISE POUR DISCUTER DES OPTIONS, ET PENSENT QUE LEUR MÉDECIN LEUR EXPLIQUERAIT LES OPTIONS DISPONIBLES; CEPENDANT, ELLES SONT MOINS NOMBREUSES À CONTESTER LEUR MÉDECIN.

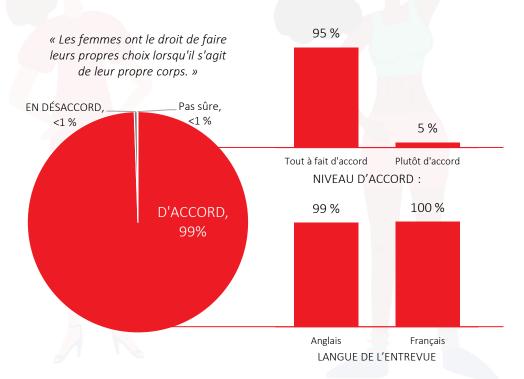
• La majorité des femmes disent que si elles décidaient d'avorter, elles se sentiraient à l'aise de discuter de leurs options avec leur médecin (92 %), qu'elles feraient confiance à leur médecin pour leur présenter toutes les options disponibles (92 %) et qu'il leur expliquerait qu'elles ont le choix entre la pilule abortive et l'avortement chirurgical (85 %). Elles sont moins nombreuses (74 %) à se sentir à l'aise pour contester ou remettre en question la recommandation de leur médecin.



#### « Mon corps, mon choix », affirment les Québécoises.



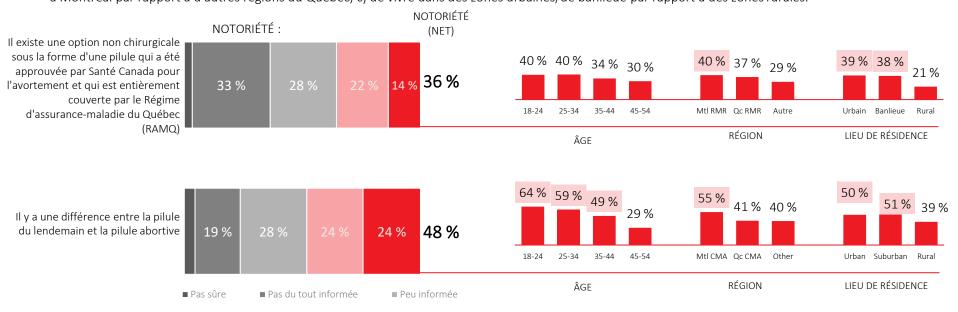
Non seulement la quasi-totalité des femmes est-elle d'accord avec l'énoncé : « Les femmes ont le droit de faire leurs propres choix lorsqu'il s'agit de leur propre corps », mais 95 % d'entre elles affirment être tout à fait d'accord. L'âge, la région, le statut matrimonial, le pays de naissance, la langue d'entrevue et l'origine ethnique n'affectent en rien le sentiment d'emprise que les femmes du Québec ont sur leur propre corps.



Q1 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante? « Les femmes ont le droit de faire leurs propres choix lorsqu'il s'agit de leur propre corps ». Base : Ensemble des répondantes (n=800).

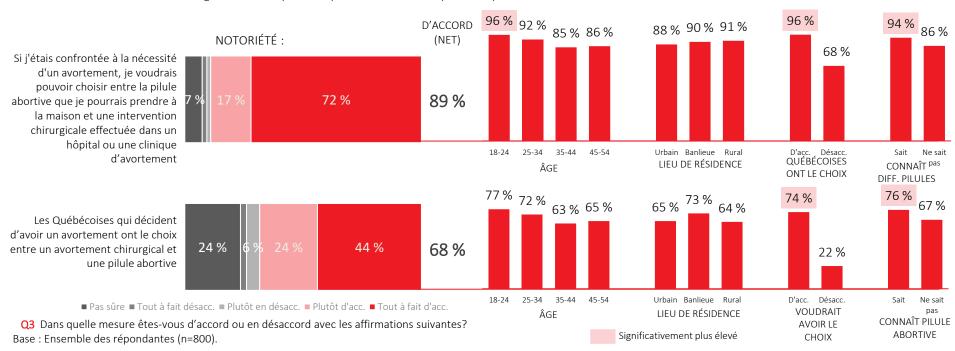
### Environ un tiers d'entre elles savent qu'il existe une option non chirurgicale approuvée, sous la forme d'une pilule, qui est entièrement couverte pour celles qui doivent interrompre leur grossesse.

Un peu plus d'un tiers (36 %) des Québécoises savent qu'il existe une option non chirurgicale sous forme de pilule qui a été approuvée par Santé Canada pour l'avortement et qui est entièrement couverte par la RAMQ, mais 61 % disent qu'elles ne le savaient pas. Environ la moitié (48 %) des Québécoises savent qu'il existe une différence entre la pilule du lendemain (*Plan B*) et la pilule abortive (*Mifegymiso, RU-486*). Celles qui connaissent la différence entre les deux types de pilules sont significativement plus susceptibles d'être : a) âgées de 18 à 44 ans par rapport à 45 à 54 ans, b) de vivre à Montréal par rapport à d'autres régions du Québec, c) de vivre dans des zones urbaines/de banlieue par rapport à des zones rurales.



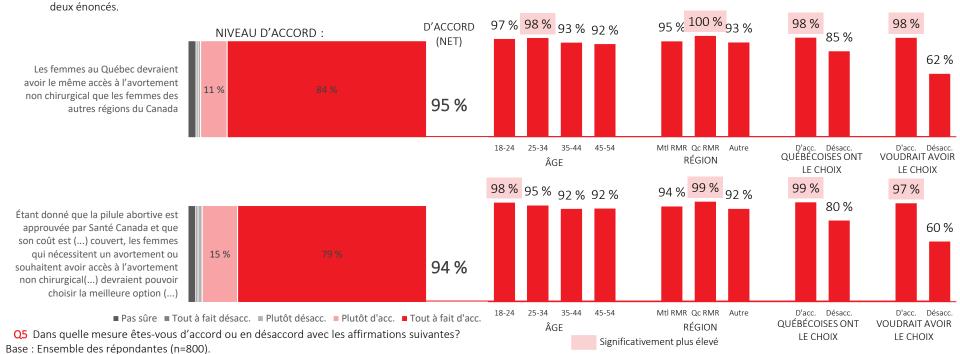
### La majorité voudrait avoir le choix entre une pilule abortive et une intervention chirurgicale, et elle croit que toutes les femmes du Québec ont le même choix.

Neuf femmes sur dix (89 %) disent que si elles devaient avoir besoin d'interrompre leur grossesse, elles voudraient pouvoir choisir entre la pilule abortive qu'elles peuvent prendre à la maison et une intervention chirurgicale pratiquée dans un hôpital ou une clinique d'avortement, 72 % étant fortement d'accord avec cette affirmation. Sept femmes sur dix (68 %) estiment que toutes les Québécoises qui décident d'avoir recours à l'avortement ont les mêmes choix quant à la façon de procéder. Les femmes plus jeunes (18-24 ans par rapport aux 25-54 ans) sont significativement plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'elles aimeraient pouvoir choisir entre une pilule abortive et une intervention chirurgicale. Celles qui connaissent les différences entre les deux types de pilules sont significativement plus susceptibles d'être d'accord pour dire que les Québécoises ont le choix, tandis que celles qui sont d'accord pour dire que les Québécoises ont le choix sont significativement plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'elles voudraient avoir le choix.



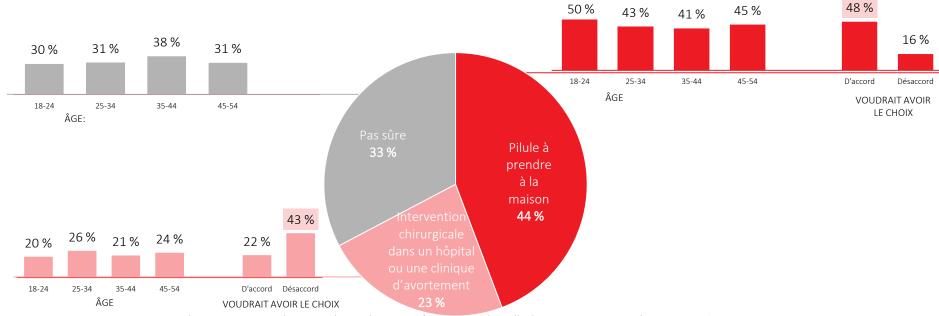
## Presque toutes les femmes du Québec pensent qu'elles devraient avoir le même accès à l'avortement non chirurgical que les autres femmes canadiennes, et devraient pouvoir choisir la meilleure option pour elles.

Non seulement la quasi-totalité des répondantes est-elle d'accord pour dire que les femmes du Québec devraient avoir le même accès à l'avortement non chirurgical que les femmes des autres régions du Canada, et étant donné que la pilule abortive est approuvée par Santé Canada et que son coût est entièrement couvert, elle pensent aussi que les femmes qui ont besoin ou qui veulent avoir accès à un avortement non chirurgical (médical) devraient pouvoir choisir la meilleure option pour elles; en fait, huit sur dix sont tout à fait d'accord avec ces énoncés. Les résidentes de Québec RMR (comparativement à Montréal ou d'autres régions), les femmes qui veulent avoir le choix entre une pilule abortive et une intervention chirurgicale et celles qui pensent que toutes les Québécoises ont les mêmes choix sont significativement plus susceptibles d'être d'accord avec les



## Les Québécoises sont **deux fois plus susceptibles** de préférer une pilule qu'elles peuvent prendre à la maison pour interrompre une grossesse plutôt qu'une intervention chirurgicale.

Plus de quatre résidentes du Québec sur dix disent que si elles étaient confrontées à une situation où elles voulaient ou devaient avorter, elles préféreraient l'option d'une pilule qu'elles pourraient prendre à la maison, soit environ deux fois plus que celles qui préféreraient une procédure chirurgicale effectuée dans un hôpital ou une clinique d'avortement (23 %). Celles qui disent préférer l'option non chirurgicale sont beaucoup plus susceptibles d'être celles-là mêmes qui veulent avoir le choix. Les répondantes qui optent plus pour l'intervention chirurgicale sont plus susceptibles de faire partie de celles qui ne sont pas d'accord pour avoir le choix entre les deux options. Un tiers des répondantes (33 %) admettent ne pas être sûres quelle option elles préfèreraient.

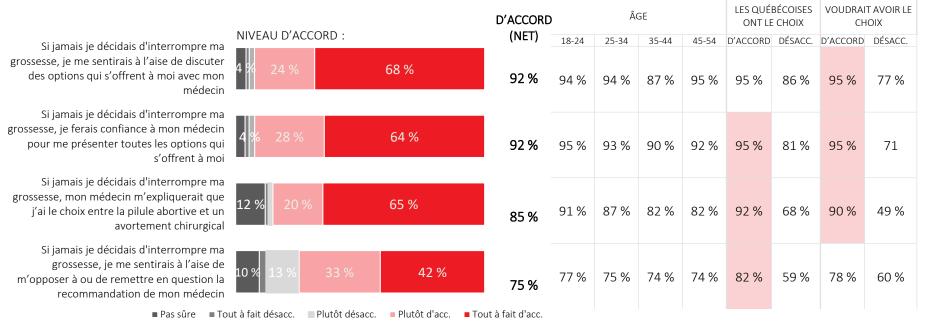


Q4 Imaginez que vous vous retrouvez dans une situation où vous voulez ou devez vous faire avorter, laquelle des options suivantes choisiriez-vous? Base: Ensemble des répondantes (n=800).

#### Neuf femmes sur dix font confiance à leur médecin pour leur présenter toutes les options disponibles si elles devaient avoir un avortement.

La plupart (92 %) feraient confiance à leur médecin pour leur présenter toutes les options qui s'offrent à elles, et une proportion presque équivalente (85 %) de femmes pensent que leur médecin expliquerait qu'elles ont le choix entre la pilule abortive et un avortement chirurgical (les deux tiers étant tout à fait d'accord avec ces énoncés). De façon similaire, neuf répondantes sur dix (92 %) déclarent que si elles décidaient d'interrompre une grossesse, elles se sentiraient à l'aise de discuter de leurs options avec leur médecin (dont deux tiers qui seraient tout à fait à l'aise de le faire), même si elles sont moins nombreuses (75 %) à se sentir aussi à l'aise de contester ou remettre en question la recommandation de leur médecin. Celles qui se sentiraient à l'aise de discuter de leurs options avec leur médecin sont significativement plus susceptibles de résider à Québec (99 % contre 93 % à Montréal et 90 % dans le reste du Québec). Celles qui sont d'accord pour dire que toutes les Québécoises ont le droit de choisir la meilleure option pour elles sont significativement plus portées à se sentir à

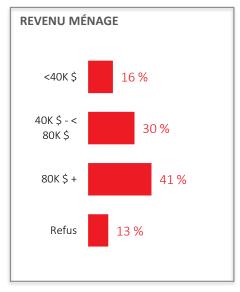
l'aise de contester ou remettre en guestion la recommandation de leur médecin.

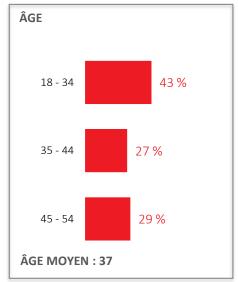


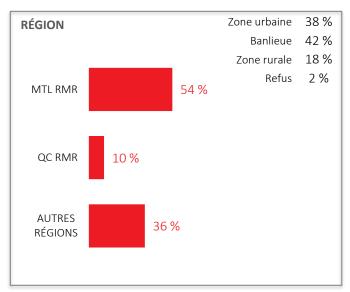
#### PROFIL DES RÉPONDANTES

Base : Ensemble des répondantes (n=800)









#### PROFIL DES RÉPONDANTES

Base : Ensemble des répondantes (n=800)

